

Madame FROSSARD Nadine
Association des Commerçants et Artisans
« ALLIANCE AMPHION-PUBLIER »
153 Rue du Pont de Dranse

74500 Publier

Madame la Présidente de la CCPEVA

Monsieur le Maire de Publier

Publier, le 06 avril 2020,

Madame la Présidente, Monsieur le Maire,

Par ce courrier et en tant que Présidente de l'association des Commerçants et Artisans de la commune de Publier, je me permets de vous contacter pour vous faire part de mes craintes et de mes questions concernant la crise sanitaire que nous commerçants et artisans traversons actuellement. Je suis inquiète non seulement pour le commerce et l'artisanat de notre commune mais pour l'ensemble de notre canton. Nos clients sont impactés aussi donc ceci aura des retombées sur nos affaires (absences d'investissement, consommation et priorité différentes).

A ce jour un tiers des commerces et entreprises sont fermés ou tournent au ralenti.

Vous n'êtes pas sans savoir que pour la plupart, la trésorerie est faible, voir inexistante, bien évidemment les efforts et les propositions de gouvernement (BPI, gel de taxes...) sont un soutien mais temporaire. Avant tout une entreprise quand elle contracte un prêt c'est pour investir, pour améliorer ou inover son outil de travail et non pas pour se créer de la trésorerie.

Le souci est que l'on va emprunter mais qu'à un moment il faudra bien rembourser!

Aujourd'hui nous ignorons quand et comment nous allons reprendre notre activité professionnelle, dans quelle condition et à quel rythme?

Analyse locale, par secteur:

-1/Pour la branche du TOURISME : hôtellerie, restauration, magasin, prestataire de service...

-saison compromise (ponts de mai, vacances, mariages...)

-les emplois saisonniers

-absence de la clientèle étrangère

-établissements recevant du pblic

-animations événementielles

-2/Pour la branche artisanale et industrielle

-reprise activité totale

-embauche d'interim

-emploi saisonnier

-3/Pour les collectivités

-mise en place des conseils municipaux : vote des budgets (appels d'offres, travaux en cours)
Je pense que dans le meilleur des cas reprise d'une activité de plein emploi, pas avant septembre!
En espérant que les collectivités confient au plus vite les projets d'investissement aux entreprises locales.

Aujourd'hui on a pu geler nos charges fixes mais qui seront à payer sur un étalement d'une année à partir de la reprise de nos activités qui s'ajouteront bien entendu aux charges fixes en cours, Ceux qui auront eut recours au prêt de la BPI devons aussi épargner la première année pour pouvoir le rembourser au bout d'un an si ils veulent bénéficier du taux à 0%.Sinon si pas possible comme je pense se sera le cas pour la majorité, un taux préférentiel mais à rembourser quand même. D'après le gouvernement le déconfinement sera étalé donc reprise étalée! Qui pourra travailler, Qui pourra assurer le plein emploi?

Par ces quelques ligne Madame la Présidente,Monsieur le Maire,j'ai essayé de de vous résumer le ressenti et la réflexion de mes collègues et adhérents à ce jour, quelque soit l'activité de chacun.

Si certaines charges ne sont pas tout simplement annulées, je ne vois pas comment le commerce et l'artisanat va sortir indemne de cette crise sanitaire, par exemple:TPLE, CFE, CVAE...
Nous dépendons tous les uns des autres pour le bon fonctionnement de notre économie.

Espérant pouvoir compter sur le soutien de la CCPEVA et de la municipalité,
Je me tiens à votre disposition pour toute proposition pensée ou mise en place.

Recevez,Madame la Présidente,Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Frossard Nadine.

